

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2017/60  
du 23.11.2017  
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	17	17	00	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
17.11.17	17.11.17

Objet : Demande de subvention divers hameaux

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

**Présents :** Agostini, Berti, Biaggi, Bozioglav, Carbuccia, Coudert, Esposito, Fombelle, Mattei, Maury, Peretti, Ricci D, Ricci RM, Rossi, Valery;

**Représenté :** Faure, Muselli,

**Absents :** Elgart, Sanguinetti,

**Secrétaire :** Peretti

Le Maire rappelle au Conseil que dans ses séances des 06 mai 2009 et 17/10/2012, l'avant-projet concernant les extensions de réseau d'assainissement avait été adopté.

Considérant que la Commune de Brando est autorisée à déverser ses eaux usées domestiques dans le réseau public des eaux usées de la Communauté d'Agglomération de Bastia géré par la régie Acqua Publica, par signature d'une convention en date du 02/12/2016.

Le projet revu et réactualisé est estimé par le Cabinet BLASINI à un montant de **1 910 000 €HT**, soit **2 120 000 €TTC**, pour les réalisations suivantes :

- Traitement du hameau de Castello situé en amont de Mausoléo
- Extension de desserte entre Mausoléo et Castello
- Extension du réseau de Silgaggia et son raccordement au réseau de Castello
- Extension de Grotta Murata en sortie Nord d'Erbalunga
- Extension du réseau au secteur Traghietto, côté nord d'Erbalunga
- Réseaux de collecte et de transfert du secteur de la Tour d'Erbalunga

**Le Conseil, après en avoir délibéré,**

**ACCEPTE** ledit projet redéfini

**SOLLICITE** une aide financière de la CTC, du Département, de l'Agence de l'eau, du PEI (Programme exceptionnel d'investissements) afin d'obtenir une aide maximale sur la dépense HT.

**HABILITE** le Maire à poursuivre la réalisation de cette opération et à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire le 1<sup>er</sup> Adjoint,